

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1894

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r BEAUVISAGE.

La Société a reçu :

Revue bryologique, dirigée par M. Husnot; XXI, 1. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot; XIII, 2. — Revue scientifique du Bourbonnais; VII, 74. — Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes; XXI, 3-4. — Société d'histoire naturelle de Toulouse; 1892; 1^{er} trimestre 1893. — Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres; 1889-90-91-92. — Bulletin de l'Herbier Boissier; II, 1. — Acta horti Petropolitani, XIII, 1. — Sociedad científica Antonio Alzate; Mexico; VII, 5-6. — Verhandlungen der k. k. zoologisch-botanischen Gesellschaft in Wien; XLIII, 3-4. — Bollettino della Società adriatica di Scienze naturali; XV.

M. GARCIN est nommé secrétaire général en remplacement de M. Meyran, démissionnaire.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. le D^r Heckel, directeur du Jardin botanique de Marseille, demandant l'échange de nos publications avec les Annales de l'Institut botanico-géologico-colonial de Marseille dont il est également le directeur. L'échange est accepté.

COMMUNICATIONS.

MM. ROUX et BOULLU présentent plusieurs exemplaires des diverses espèces et variétés de Frêne décrites par les auteurs, *Fraxinus borealis*, *australis*, *monophylla*, *oxyphylla*, *rostrata*, *pendula*, *rotundifolia*, *argentea*, *dimorpha*, *parvifolia*. De l'examen de ces plantes ressort manifestement la preuve du polymorphisme du type *Fraxinus excelsior*.

M. DEBAT présente les observations suivantes sur les nouveaux noms imposés aux Mousses.

Dans le n° 6, 20^e année de la Revue bryologique, M. Culmann se plaint de ce que les nouveaux sphagnologues, en changeant les noms adoptés par Schimper, ont rendu singulièrement difficile la détermination des Sphaignes. Nous reconnaissons que l'auteur de l'article a raison quand il constate cette difficulté fort embarrassante pour tout ceux qui étudient les Sphaignes,

Toutefois, il y a lieu d'admettre en faveur des récents classificateurs des circonstances atténuantes. Depuis la monographie de Schimper, quelques espèces nouvelles ont été découvertes et surtout un nombre considérable de variétés. Certains caractères que Schimper avait admis comme très constants et qui lui avaient servi de base pour sa classification ont été reconnus comme variables. Les diagnoses des types ont dû être modifiées. Du reste on est loin encore d'être fixé sur la classification la mieux ordonnée. Les auteurs ont donc pu appliquer certains noms de Schimper à des formes qui lui avaient paru typiques et qui ne sont plus considérées que comme des variétés. Sans doute il serait avantageux de rappeler sur l'étiquette le nom donné par l'illustre rénovateur de la Bryologie. C'est une corrélation que chacun peut essayer de faire en particulier, mais qui est assez difficile à établir, Schimper ayant souvent englobé sous la même description des formes très voisines dont on a fait depuis lui des variétés ou des sous-espèces. Il est donc assez rarement possible de reconnaître celle de ces formes qu'il a adoptée comme type.

Quoi qu'il en soit, l'article de M. Culmann nous a suggéré l'idée de faire une révision de plusieurs noms nouveaux qu'on essaie de substituer à ceux adoptés par Schimper pour désigner les Mousses. Ces innovations ont le grave inconvénient de bouleverser en partie sa classification. L'introduction de ces nouvelles dénominations n'a pas seulement pour résultat d'ébranler le savant édifice qui a valu à Schimper le titre de créateur de la Bryologie moderne; elle amène de regrettables déceptions. On trouve par exemple dans un prospectus de Mousses à vendre une espèce appelée *Pilotrichum antipyreticum*. Alléché par cette expression inconnue, on en réclame l'envoi, espérant enrichir sa collection d'une Mousse rarissime, et on reçoit la vulgaire *Fontinalis antipyretica*. Nous connaissons des exemples de ces surprises, et c'est pour en prévenir au moins un certain nombre que nous avons présenté l'énumération suivante. Nous ne citons pas les noms des auteurs de ces changements; plusieurs ont joui ou jouissent d'une réputation méritée, et la déception qui résulte de leur notoriété n'en est que plus difficile à éviter.

On donne le nom de *Mollia* aux genres *Systegium*, *Hymenostomum*, *Gyroweisia*, *Eucladium*, *Weisia*, à la plupart des

Gymnostomum, à une partie du genre *Trichostomum*, et au *Barbula inclinata*.

Le *Gymnostomum curvirostre* devient *Barbula curvirostris*. Le genre *Anaectangium* devient *Pleurozygodon*, le genre *Rhabdoweisia* devient *Oncophorus*.

Le genre *Dicranella* quitte son nom caractéristique pour s'appeler *Anisothecium*.

Le *Dicranodontium longirostre* est nommé *Didymodon denudatus*.

Le nom si connu *Fissidens* est échangé contre celui de *Schistophyllum*; en revanche, il s'applique au *Leucodon sciuroides*. Le *Conomitrium* devient un *Skitophyllum*.

Au lieu de *Leptotrichum*, on propose *Ditrichum*. Le genre *Distichium* devient le genre *Wartzia*.

Les espèces du genre *Pottia* sont réparties en trois genres : *Pterygoneurum*, *Tortula*, *Stegonia*.

Une partie des espèces de *Trichostomum* sont dénommées *Barbula*. Plusieurs espèces de *Desmatodon* et la plupart de celles du genre *Barbula* deviennent des *Tortula*.

Le *Cinclidotus fontinaloides* figure sous le nom de *Sekra*.

L'appellation *Grimmia ovata* est changée en *Gr. ovalis*, mais est conservée pour le *Gr. commutata*. Le genre *Amphoridium* est désigné par la dénomination d'*Anaectangium*; le genre *Ulota* par celle de *Weisia*, le genre *Encalypta* par celle de *Leersia*.

Le nom de *Zieria* est échangé contre celui de *Plagiobryum*; changement rationnel, le nom de *Zieria* ayant été donné longtemps avant Schimper à un genre de Phanérogames.

Mais était-il bien utile de transformer certaines espèces de *Mnium* en *Astrophyllum*, et de donner l'épithète de *silvaticum* au *Mnium cuspidatum* ?

Schimper s'était assez spirituellement moqué des appellations courtisanesques de *Georgia* et de *Catharinea* qu'il a remplacés par celles plus sérieuses de *Tetraphis* et d'*Atrichum*.

Plusieurs bryologues continuent cependant à se servir de noms qui ne rappellent aucun mérite botanique.

Que penser de la transformation de *Diphyscium foliosum* en *Webera sessilis*, et de celle de *Fontinalis* en *Pilotrichum* ?

Est-il judicieux de ranger sous le même nom de *Lesqueureuxia* des espèces dont les caractères diffèrent notablement, telles que le *Lescuræu*, le *Pseudoleskea atrovirens*, le *Ptycho-*

dium plicatum? Toutefois, nous admettons le changement pour le *Lescuræa*, parce que Schimper, en créant ce nom en l'honneur de Lesquereux, a forgé un mot impropre.

En continuant notre énumération, nous voyons le nom d'*Entodon* appliqué au *Platygyrium repens*, celui d'*Isothecium* au g. *Homalothecium*. Enfin, on sait que plusieurs bryologues très estimés n'ont point voulu tenir compte des motifs qui avaient amené Schimper à scinder en plusieurs genres l'ancien genre si nombreux *Hypnum* et l'ont conservé, bien qu'il renferme des séries hétérogènes.

Pour justifier ces divers changements de noms, on a invoqué la question de priorité. Nous ferons remarquer à ce propos que Schimper a souvent tenu compte de ces droits de priorité, qui ont leur valeur, mais dont il ne faut pas exagérer l'importance. En étudiant les Mousses sous des points de vue complètement différents de ceux de ses devanciers, Schimper a fait en quelque sorte table rase de tous les travaux antérieurs. Ne pouvant conserver les cadres anciens, il ne pouvait que pour certains cas assez rares conserver les noms génériques adoptés par ses prédécesseurs. Avec la méthode qu'il inaugurerait, pouvait-il par exemple englober dans le même genre *Gymnostomum* toutes les espèces dépourvues de péristome, bien que très dissemblables sous tous les autres rapports? Il était donc indispensable de n'adopter que pour un nombre réduit de formes cette dénomination de *Gymnostomum* et créer de nouveaux noms génériques pour les autres. Or, les bryologues depuis Schimper ont admis cette nécessité, et dès lors pourquoi changer des noms adoptés et que la réforme capitale si magistralement introduite par le savant auteur du *Synopsis* avait consacrés. Certainement, tout n'est pas parfait dans le *Synopsis*: il y a des lacunes, des doubles emplois, des genres à supprimer, des espèces critiques qu'il conviendrait de placer dans d'autres genres, etc. Mais ces défauts, qu'il est facile de faire disparaître, ne sont pas suffisants pour motiver des changements aussi peu rationnels que la plupart de ceux ci-dessus signalés. Il y a toujours de graves inconvénients à remanier sans raison légitime une nomenclature qui a été depuis longtemps acceptée par la grande majorité des bryologues. Lorsque la recherche de la priorité conduit à rejeter une dénomination consacrée par un long usage et qui d'ailleurs n'est pas défec-

tueuse, elle va manifestement à l'encontre des intentions du législateur de la nomenclature, lequel visait surtout la clarté du langage, et par conséquent repoussait tout changement inutile.

M. LE D^r LÉON BLANC estime, avec M. Debat, que tout changement inutile doit être repoussé. Par conséquent, il importe de déterminer avec précision quels sont les changements qui, à cause de leur utilité, peuvent être admis. Au premier rang des changements utiles, il faut placer les corrections orthographiques et grammaticales. Il est clair qu'en acceptant unanimement l'article des Lois qui dit que « Les noms de plantes sont en langue latine », les botanistes se sont implicitement imposé l'obligation d'observer les règles de cette langue. Au surplus, les corrections orthographiques et grammaticales ne sont pas de celles qu'on puisse accuser d'apporter une perturbation grave aux habitudes prises. La différence est bien minime entre *Catanance* et *Catananche*, *Eriotrichum* et *Eritrichium*, *Urtica dioeca* et *U. dioica*, *Camphorosma monspeliacum* et *C. monspeliaca*, *Veronica hederifolia* et *V. hederæfolia*.

Un second changement utile est celui qui concerne les épithètes spécifiques erronées, comme par exemple celle d'*hybridus* ou *spurius*, appliquée à tort à quelques espèces des genres *Papaver*, *Rœmera*, *Trifolium*, *Knautia*, *Specularia*, *Linaria*, *Chenopodium*.

Un troisième changement utile est le remplacement des épithètes insignifiantes par des épithètes rappelant un caractère organique différentiel, comme par exemple *Erucastrum bracteatum* au lieu de *E. Pollichii*, *Eriophorum capitatum* au lieu de *E. Scheuchzeri*, *Carex gynobasis* au lieu de *C. Halleriana*.

Quoique les épithètes géographiques ne soient pas aussi défectueuses que celles qui sont tirées d'un nom d'homme, cependant on doit leur préférer les noms spécifiques rappelant un caractère organique. C'est ce qu'avait compris Lamarck, qui avait remplacé :

<i>Acer monspessulanum</i>	par	<i>A. trilobatum</i> .
<i>Astragalus uralensis</i>	—	<i>A. sericeus</i> .
<i>Asperula taurina</i>	—	<i>A. trinervia</i> .
<i>Gnaphalium stoechas</i>	—	<i>G. citrinum</i> .
<i>G. norvegicum</i> ,	—	<i>G. fuscum</i> .
<i>Leontodon pyrenaicus</i>	—	<i>L. squamosus</i> .
<i>Cressa cretica</i>	—	<i>C. humifusa</i> .

Ces améliorations ont été acceptées par notre collègue M. Saint-Lager. Toutefois, en ce qui concerne le remplacement d'*Acer monspessulanum* par *A. trilobatum*, il se présente une complication qui empêchera un grand nombre de botanistes d'adopter ce dernier nom. En effet, les paléontologistes ignorant qu'il avait été appliqué à un Érable vivant, l'ont attribué à un Érable fossile de l'époque tertiaire. Une figure de cet *Acer trilobatum* est donnée dans le Traité de Paléontologie de Zittel (t. II, part. 2, p. 546).

Les paléontologistes ne voulant pas avouer leur ignorance de l'attribution déjà faite par Lamarck du nom *Acer trilobatum* à une plante actuellement vivante, ne manqueront pas d'alléguer que ce nom n'a pas été adopté par la plupart des botanistes en remplacement de celui d'*Acer monspessulanum* et que, par conséquent, ils ont pu légitimement s'en emparer.

M. SAINT-LAGER soutient qu'une telle prétention de la part des paléontologistes serait inadmissible, car elle serait en opposition manifeste avec le sage précepte suivant lequel « un même nom ne peut pas être appliqué à deux espèces du même genre ». Il est d'ailleurs bien entendu qu'il s'agit d'une dénomination spécifique et non d'une désignation de variété. Dans ce dernier cas, les mêmes adjectifs, *major* et *minor*, *glaber* et *hirsutus*, *longifolius* et *brevifolius*, *macrostachys* et *microstachys*, *erectus* et *decumbens*, peuvent au contraire être employés avantageusement pour désigner les variations parallèles.

Nombreuses sont les espèces végétales qui ont reçu successivement plusieurs noms spécifiques; parmi ceux-ci, il en est un qui est plus souvent usité, tandis que les autres sont cités dans les Flores comme synonymes. Toutefois, sous peine de tomber dans une confusion inextricable, on ne saurait considérer ces synonymes comme étant disponibles pour désigner une espèce du même genre autre que celle à laquelle chacun d'eux a été d'abord appliquée.

La dénomination *Acer trilobatum* donnée en 1786 par Lamarck dans un ouvrage classique (Botanique de l'Encyclopédie, II, p. 382) à un Érable à feuilles nettement trilobées, ne peut plus être attribuée à un autre Érable vivant ou fossile. Les botanistes qui se soumettent aux lois proposées en 1867 par Alph. de Candolle, admettent, il est vrai, que la dénomination *Acer*

monspessulanum adoptée par Linné, doit être préférée, mais aucun d'eux n'oserait soutenir que le nom donné par Lamarck à la même espèce est devenu disponible pour désigner un autre Érable. Les exemples de polyonymie sont malheureusement si nombreux dans la nomenclature, qu'on n'a que l'embarras du choix pour en citer d'autres se rapportant à la même question juridique.

Dans la première édition du *Species plantarum*, Linné a donné à une Papilionacée du midi de l'Europe le nom de *Cytisus monspessulanus* qu'il remplaça ensuite par celui de *Genista candicans*. Cette dernière dénomination a été adoptée par Grenier et Godron, ainsi que par un grand nombre de floristes. Lamarck (Dict. encycl.), puis A.-P. de Candolle (Flore franç.) appelèrent la susdite plante *Cytisus candicans*. Les botanistes contemporains, qui se piquent de rigueur dans l'application de la règle de priorité, sont revenus à la dénomination de *Cytisus monspessulanus* L., mais ils se gardent bien de déclarer que celle de *Cytisus candicans* peut être sans scrupule appliquée à un autre Cytise, car ils savent que la clarté est la première qualité du langage scientifique.

Quoiqu'il en coûte à leur amour-propre, il faudra donc que les paléontologistes renoncent à employer le nom *Acer trilobatum*. Du reste, il y a un moyen de faire avec eux une transaction amiable et, à cet effet, il suffit qu'ils considèrent leur *Acer trilobatum* comme une variété de l'*Acer tricuspdatum* conformément à l'opinion de l'inventeur de cette dernière espèce. Voici, en effet, ce qu'écrivit en 1845 Alex. Braun à la suite de la description de son *Acer tricuspdatum* : « l'*Acer trilobatum* est une forme très voisine de l'*A. tricuspdatum*; il en diffère par les lobes latéraux plus grands et très écartés, tantôt longuement et étroitement atténués en pointe, tantôt plus largement et plus brièvement acuminés. » (Neues Jahrbuch für Mineralogie und Geognosie, p. 172.)

Comme on le voit, Alex. Braun considérait l'*A. trilobatum* comme une forme du type *A. tricuspdatum*. C'est par inadvertance que Oswald Heer, dans sa *Flora tertiaria Helvetiæ* a renversé l'ordre hiérarchique en subordonnant l'*A. tricuspdatum* à l'*A. trilobatum*. Cependant, il se contredit lui-même (p. 49), lorsqu'il reconnaît que l'*A. tricuspdatum* était à l'époque tertiaire la forme la plus commune du type très polymorphe décrit par Alex. Braun.

La longue discussion à laquelle nous venons de nous livrer n'aurait pas eu de prétexte si Linné était resté fidèle observateur du précepte qu'il avait donné dans la *Philosophia botanica* « locus natalis species distinctas non tradit ». Il est regrettable qu'il ait emprunté à Dalechamps le mauvais nom *Acer monspessulanum* et qu'il n'ait pas choisi préférablement celui d'*Acer trifoliatum* (C. Bauhin, Pinax, 431) qu'avaient adopté Plukenet (Phytogr., tab. 251, fig. 3), Tournefort (Inst. tit., 615), Duhamel (Arbres, tab. 10, fig. 8) et tous les auteurs de la première moitié du XVIII^e siècle.

SÉANCE DU 6 MARS 1894

PRÉSIDENTENCE DE M. LE D^r BEAUVISAGE.

La Société a reçu :

Revue des travaux scientifiques; XIII, 10. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse; 1893. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; janvier, février 1894. — Revue scientifique du Limousin; 13-15. — Bulletin de l'Herbier Boissier; II, 2. — Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes; 21, 3-4.

M. N. Roux donne lecture d'une lettre de M. Foucaud, demandant l'échange de nos publications avec celles de la Société des sciences naturelles de la Rochelle.

L'échange est accepté.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL montre plusieurs Hellébores hybrides ou plutôt métis obtenues au moyen de la fécondation artificielle par M. Dugourd, horticulteur à Fontainebleau. Ces plantes semblent être des formes intermédiaires qui relient les uns aux autres plusieurs Hellébores admis comme espèces par les auteurs, sous le nom d'*Helleborus officinalis*; Spach avait déjà groupé une série de formes, les unes à sépales verts, *viridis*, *dumetorum*, *pallidus*, *laxus*, *odorus*, *Bocconi*, *multi-*